



Formation continue

Techniques ambulancières

CWC.05

AEC

Service de l'organisation de l'enseignement
et de la formation continue

*NOTE : Toutes les informations contenues dans ce document
sont à jour en date du 15 avril 2008*



« Le rôle du technicien ambulancier consiste à administrer au bénéficiaire les soins qu'il requiert selon les compétences et les protocoles établis, et à le transporter de façon sécuritaire dans un établissement. Le technicien ambulancier assume les fonctions d'évaluation et de stabilisation du bénéficiaire selon les protocoles et les ressources disponibles, dans le but de pouvoir prévenir une détérioration de sa condition, avant qu'il ne reçoive les soins médicaux appropriés ».

(Extrait de la description de tâches provinciale, MSSS, 1992)

Conditions d'admission

1. Être titulaire du diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou d'une formation jugée suffisante et avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire OU être visé par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental OU avoir complété au moins une année d'études postsecondaires;
2. Avoir réussi les cours préalables spécifiques au programme : sciences physiques 416 ou trois unités de chimie et trois unités de physique de 4e secondaire;
3. Avoir la citoyenneté canadienne, un statut d'immigrant reçu ou tout autre statut reconnu donnant droit d'étudier au Québec;
4. Avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
5. Satisfaire aux conditions particulières d'admission suivantes :
 - détenir un permis de conduire de classe 4A (conducteur de véhicule d'urgence) au moment du dépôt de la demande d'admission;
 - réussir le test d'aptitudes physiques (TAPTA) spécifique aux techniques ambulancières;
 - respecter les exigences relatives à la réussite des cours en vigueur au Collège.

Vous devez satisfaire à l'ensemble des conditions sans exception pour être admissible à cette formation.

But du programme

Le programme Techniques ambulancières a pour but de former des techniciennes et des techniciens aptes à intervenir auprès des personnes en situation d'urgence préhospitalière.

Le programme vise à former des personnes capables de répondre aux appels d'urgence, d'évaluer la situation, de déterminer et d'appliquer les moyens d'intervention selon la situation, d'évaluer l'état de la victime, de lui donner les soins appropriés, de la transporter et de transmettre les renseignements pertinents au personnel spécialisé qui prend la victime en charge et qui assure la continuité des soins.

Perspectives professionnelles

Les diplômés en Techniques ambulancières auront la polyvalence nécessaire pour travailler dans différentes situations d'urgence, dans des milieux d'intervention variés et très souvent en collaboration avec d'autres intervenants. Ils seront en mesure de travailler pour différentes catégories d'employeurs (corporations, particuliers, coopératives de travail, organisations para-gouvernementales), dans des contextes régionaux différents.

Veuillez noter que lors d'une demande d'emploi comme technicien ambulancier vous devrez nécessairement fournir les documents suivants :

- une vérification d'antécédents criminels (disponible auprès d'un service de police) ;
- un résumé de votre dossier de conduite (disponible auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec).

Compétences visées

Les compétences visées par ce programme sont :

- Analyser le travail de la technicienne et du technicien ambulancier.
- Communiquer avec des intervenantes et des intervenants dans une situation d'intervention d'urgence.
- Appliquer un processus d'évaluation clinique en situation d'urgence.
- Déplacer des personnes.
- Composer avec des réactions psychologiques en situation d'intervention.
- Appliquer des protocoles et des techniques liés à l'administration des médicaments.
- Donner des soins d'urgence en situation d'urgence préhospitalière.
- Utiliser des techniques d'accès à des victimes et de dégagement de celles-ci.
- Intervenir sur les lieux d'un sinistre.
- Utiliser une ambulance en situation d'intervention.
- Intervenir auprès de victimes en situation d'urgence préhospitalière.

Techniques ambulancières

CWC.05
945 heures

AEC
32,66 unités

Répartition des cours

	<i>Périodes/ semaine</i>		<i>Périodes/ semaine</i>
Phase I – 10.5 semaines:	<i>Thé.-Lab.-Tra.</i>	Phase III – 10 semaines:	<i>Thé.-Lab.-Tra.</i>
181-100-AH Champs de pratique de TA	3-0-1	181-106-AH Urgences médicales préhosp. III	2-2-3
101-106-AH Biologie humaine en TA	2-1-2	181-108-AH Urgences traumatiques préhosp. II	2-2-3
181-101-AH Déplacement des usagers	1-2-2	181-109-AH Urgences traumatiques préhosp. III	1-2-3
181-102-AH Évaluation clinique préhospitalière	2-2-2	181-110-AH Intervention en situations d'exceptions préhospitalières	2-2-3
181-103-AH Support des fonctions vitales	1-2-2		7-8-12
	9-7-9		
Phase II – 10.5 semaines:	<i>Thé.-Lab.-Tra.</i>	Phase IV – 10 semaines :	<i>Thé.-Lab.-Tra.</i>
350-109-AH Urgences psychosociales préhospitalières	2-2-2	181-111-AH Utilisation d'un véhicule d'urgence	1-2-1
181-104-AH Urgences médicales préhosp. I	2-2-2	181-112-AH Intégration au milieu préhospitalier	1-9-2
181-105-AH Urgences médicales préhosp. II	2-2-2	181-113-AH Synthèse des apprentissages en TA	1-2-2
181-107-AH Urgences traumatiques préhosp. I	2-2-2		3-13-5
	8-8-8		

Note : Le programme est d'une durée de 945 heures qui se donne à temps plein de façon intensive à un rythme d'environ 25 heures à 35 heures par semaine.

Procédure d'admission - Tout dossier incomplet sera retourné.

Lorsque le Collège décide de lancer un appel de candidatures, vous devez transmettre le formulaire de demande d'admission ainsi que l'ensemble des documents requis dûment remplis au :

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)
Case postale 11028
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 4W9

Par ailleurs, il est à noter que les candidats ne doivent plus nécessairement provenir de régions spécifiques pour être admissible à cette formation. Par contre, le Collège privilégiera les candidatures des personnes des régions limitrophes à notre institution (Montréal-Laval, Estrie, Lanaudière, Laurentides et Montérégie).

Notez bien que l'admission à l'AEC en Techniques ambulancières ne s'inscrit pas dans la procédure régulière d'admission du SRAM. Lorsque le Collège décide de lancer un appel de candidatures, il l'annonce sur son site Web et une date limite est déterminée. Les candidats doivent alors faire parvenir, avant cette date limite, leur dossier complet, en utilisant le formulaire d'admission réservé spécialement à cet effet (formulaire disponible au Collège et au SRAM).

Documents requis (qui doivent être joints à votre demande d'admission)

Pour un étudiant d'origine canadienne né au Québec :

- un extrait de l'acte de naissance (avec le nom et le prénom des parents),
- le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent*
- le dernier relevé de notes des études secondaires,
- le dernier relevé de notes des études collégiales et post secondaires, s'il y a lieu,
- photocopie du permis de conduire (classe 4A),
- curriculum vitae,
- tout document que vous jugez pertinent.

Documents requis (qui doivent être joints à votre demande d'admission)

Pour un étudiant d'origine canadienne né à l'extérieur du Québec :

- un extrait de l'acte de naissance (avec le nom et le prénom des parents),
- le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent*
- le dernier relevé de notes des études secondaires,
- le dernier relevé de notes des études collégiales et post secondaires, s'il y a lieu,
- photocopie du permis de conduire (classe 4A),
- curriculum vitae,
- tout document que vous jugez pertinent.
- une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec au sens du « *Règlement sur la définition du résident du Québec* » (voir page suivante).

Pour un étudiant d'origine étrangère

- un extrait de l'acte de naissance (avec le nom et le prénom des parents),
- le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent*
- photocopie du permis de conduire (classe 4A),
- curriculum vitae,
- tout document que vous jugez pertinent,
- une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente (carte de citoyenneté canadienne, fiche relative au droit d'établissement IMM 1000, preuve de l'obtention du statut de réfugié politique, etc.),
- une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec au sens du « *Règlement sur la définition du résident du Québec* ».

*Études hors Québec

Tout candidat qui aurait suivi des études hors Québec doit fournir une évaluation comparative des études délivrée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Pour connaître le bureau du MICC le plus près de chez-vous, appelez le 514 864-9191 ou visitez le site : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca.

Résident du Québec

Si vous êtes né au Québec, vous êtes automatiquement qualifié comme résident du Québec.

Veillez vous référer au site Web; www.collegeahuntsic.qc.ca à la rubrique «documents requis pour l'inscription» pour établir si vous êtes résident du Québec.

Les personnes qui ne pourront se qualifier en tant que résidents du Québec, devront déboursier des droits de scolarité de 990 \$ par session (ce montant est déterminé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports et est sujet à changement sans préavis).

Critères de sélection

Les candidats seront sélectionnés sur la base de la qualité de leur dossier académique et la réussite du test d'aptitudes physiques en Techniques ambulancières (TAPTA).

Préalables

CR	Corequis :	Cours qui doit être suivi avant ou en même temps que le cours concerné.
PA	Préalable absolu :	Vous devez avoir suivi et réussi le cours préalable.
PR	Préalable relatif :	Vous devez avoir suivi le cours préalable et avoir obtenu la note d'au moins 50 %.

NOTE : La description des cours figure à titre indicatif, le contenu des cours qui seront dispensés pourra être adapté afin d'assurer une meilleure atteinte des objectifs et des standards.

101-106-AH **BIOLOGIE HUMAINE EN TECHNIQUES
AMBULANCIÈRES** **2-1-2**
1,66 UNITÉS

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise l'acquisition des connaissances de base en anatomie et en physiologie humaine. Ces concepts seront illustrés par des exemples de déséquilibre de l'homéostasie, des traumatismes et des pathologies courantes.

Au fil du cours, l'élève acquiert une vue d'ensemble des différents systèmes du corps humain. L'élève développe ensuite une compréhension générale des molécules biologiques importantes en lien avec les activités métaboliques chez l'humain. L'élève poursuit, avec l'étude des principaux tissus, leur regroupement en organe et l'organisation des organes à l'intérieur des principaux systèmes. Tout au long du cours, l'élève complète les notions d'anatomie et de physiologie en étudiant les grandes lignes de la régulation de l'homéostasie, les déséquilibres homéostatiques et certains traumatismes ou pathologies.

Les principaux thèmes abordés incluent les notions de bases en biologie cellulaire, ainsi que l'anatomie et la physiologie des systèmes nerveux, circulatoire, respiratoire, lymphatique, immunitaire, digestif, excréteur, locomoteur et reproducteur. Le cours abordera par ailleurs certains aspects de la régulation de l'homéostasie par les systèmes nerveux et endocrinien et les déséquilibres homéostatiques courants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, l'élève assiste à la présentation des notions théoriques dispensées à l'aide d'acétates, de modèles anatomiques ou d'autres supports visuels. L'élève prend des notes, répond aux questions et participe aux discussions. Certains exercices formatifs effectués en groupe pourront compléter le cours ou les activités en classe.

Au laboratoire, l'élève effectue, en équipe de deux, une dissection du rat.

Comme travail personnel, l'élève se prépare à prendre une part active aux activités d'apprentissage en classe, en lisant les sections recommandées du livre de référence ; il effectue des exercices d'évaluation formative, individuellement ou en groupe ; il résume et étudie la matière en cours.

181-100-AH **CHAMPS DE PRATIQUE DES TECHNIQUES
AMBULANCIÈRES** **3-0-1**
1,33 UNITÉS

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise à situer le champs de pratique, ainsi que les rôles et responsabilités du technicien ambulancier dans le domaine préhospitalier québécois.

Les objectifs de ce cours sont de situer le champs de pratique du technicien ambulancier avec les autres intervenants du système préhospitalier.

Les principaux thèmes abordés sont : l'historique des soins préhospitaliers québécois ; la structure du système de santé québécois, les rôles et les responsabilités des intervenants du système préhospitalier ; le champs de pratique du technicien ambulancier et l'éthique du travail, ainsi que le cadre médico-légal de la profession. Une courte introduction aux protocoles d'interventions cliniques du technicien ambulancier, aux techniques de communication efficaces auprès des intervenants d'urgence, aux relations interpersonnelles, de même que l'introduction aux divers équipements à bord d'un véhicule ambulancier.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques.

1181-101-AH **DÉPLACEMENT DES USAGERS** **1-2-2**
1,66 UNITÉS

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation et à l'entretien des différents outils qui servent au déplacement et au transport des usagers.

L'objectif de ce cours est de permettre à l'élève de planifier une stratégie de déplacement d'un usager dans un contexte préhospitalier.

Les principaux thèmes abordés sont : les capacités et les limites physiques du corps humain à l'effort ; les risques inhérents reliés à la tâche de déplacer des usagers ; les habiletés reliées à l'utilisation et à l'entretien des outils de déplacement des usagers ; l'importance de développer et de maintenir une forme physique tout au long de sa carrière. L'élève apprend également les notions associées à la protection universelle contre les risques biologiques lors de la manipulation des usagers et des équipements.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise et intègre les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide de ses notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

181-102-AH **ÉVALUATION CLINIQUE PRÉHOSPITALIÈRE** **2-2-2**
2,00 UNITÉS

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours concerne l'évaluation clinique préhospitalière systématique, dynamique et rigoureuse.

Les objectifs de ce cours sont de rendre l'élève compétent à appliquer l'évaluation clinique auprès d'un usager dans un contexte d'urgence préhospitalière, traumatique ou médicale, incluant l'administration des médicaments, et de le sensibiliser aux aspects objectifs, dynamiques et rigoureux de l'évaluation clinique.

Les principaux thèmes abordés sont : l'évaluation de la scène ; l'évaluation et les soins primaires ; la collecte des signes vitaux ; l'évaluation physique ainsi que les soins qui s'y rattachent ; l'application d'une évaluation de la stabilité de la victime ; la collecte objective des informations cliniques, lesquelles l'élève doit transmettre, de façon objective et structurée, dans des rapports verbaux et écrits. Finalement, l'élève doit appliquer ces notions en tenant compte des particularités associées aux clientèles pédiatriques, adultes et gériatriques.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise et intègre les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide de ses notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

181-103-AH SUPPORT DES FONCTIONS VITALES 1-2-2
1,66 UNITÉS

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'appliquer l'évaluation des fonctions vitales (évaluation primaire de l'évaluation clinique) et d'appliquer, de façon rapide et rigoureuse, les soins et les techniques de réanimation de base.

Les objectifs de ce cours sont l'application des techniques de réanimation chez les différentes victimes telles que le bébé, l'enfant et l'adulte, et de développer une confiance ainsi qu'une dextérité dans l'utilisation des équipements de réanimation.

Les principaux thèmes abordés sont : notions et équipements associés à l'oxygénothérapie ; les techniques de réanimation de base chez les bébés, les enfants et les adultes ; les soins vitaux chez la victime en arrêt cardiorespiratoire et les techniques d'évacuation chez la victime en arrêt cardiorespiratoire.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise et intègre les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide de ses notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

181-104-AH URGENCES MÉDICALES 2-2-3
PRÉHOSPITALIÈRES I 2,33 UNITÉS

CR 181-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent des signes et des symptômes reliés aux pathologies des systèmes respiratoire et circulatoire.

Les objectifs de ce cours sont l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager (pédiatrique, adulte ou gériatrique ou affecté de limites physiques ou intellectuelles) qui présente des signes ou symptômes d'une pathologie reliée aux systèmes respiratoire et circulatoire. L'élève doit également appliquer les soins cliniques préhospitaliers associés à ces pathologies.

Les principaux thèmes abordés sont : les principales pathologies des systèmes respiratoire et circulatoire ; l'application des protocoles d'intervention clinique reliés aux signes et symptômes présentés par l'usager ; l'application des protocoles de défibrillation et d'intubation ; les principes de pharmacologie (pharmacovigilance), ainsi que l'administration des médicaments : Acide acétylsalicylique et Nitroglycérine.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

181-105-AH URGENCES MÉDICALES 2-2-2
PRÉHOSPITALIÈRES II 2,00 UNITÉS

CR 181-104-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent des signes et des symptômes reliés aux pathologies : respiratoire, neurologique, abdominale, métabolique, infectieuse, urinaire, inflammatoire, hématologique, ainsi que le choc.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager (pédiatrique, adulte ou gériatrique ou affecté de limites physiques ou intellectuelles) qui présente des signes ou symptômes d'une pathologie reliée aux systèmes respiratoire et circulatoire, et l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux pathologies énumérées ci-haut.

Les principaux thèmes abordés sont : les principales pathologies des systèmes : respiratoire, neurologique, abdominale, métabolique, infectieuse, urinaire, inflammatoire, hématologique, ainsi que le choc ; l'application des protocoles d'intervention clinique reliés aux signes et symptômes présentés par le usager ; l'administration des médicaments : Salbutamol et Glucagon.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

181-106-AH URGENCES MÉDICALES 1-2-2
PRÉHOSPITALIÈRES III 1,66 UNITÉS

PA 350-109-AH
PA 181-104-AH
PA 181-105-AH
PA 181-107-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les usagers pédiatriques et les victimes qui présentent des signes et des symptômes reliés aux pathologies : de l'appareil reproducteur féminin, des anomalies congénitales, des troubles du cou et des voies respiratoires supérieures ; appliquer des soins cliniques pour la femme qui accouche et son nouveau-né ; administrer des soins préhospitaliers chez les usagers souffrant : de problèmes reliés au système immunitaire, de brûlures, d'intoxication et de problèmes liés à l'environnement.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager (pédiatrique, adulte ou gériatrique ou affecté de limites physiques ou intellectuelles) qui présente des signes ou symptômes d'une des pathologies énumérées ci-dessus. L'élève doit également appliquer les protocoles et les soins cliniques préhospitaliers associés.

Les principaux thèmes abordés concernent les principales pathologies : de l'appareil reproducteur féminin, des anomalies congénitales, des troubles du cou et des voies respiratoires supérieures ; l'application des protocoles d'intervention clinique reliés aux signes et symptômes présentés par l'usager, ainsi que l'administration du médicament : Épinéphrine.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

181-107-AH **URGENCES TRAUMATIQUES PRÉHOSPITALIÈRES I** **2-2-2**
2,00 UNITÉS

PA 101-106-AH
PA 181-100-AH
PA 181-101-AH
PA 181-102-AH
PA 181-103-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent un traumatisme crâniocérébral, médullospinal ou un état de choc d'origine traumatique.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager traumatisé ; l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux traumatismes crâniocérébral, médullospinal ou d'un état de choc d'origine traumatique.

Les principaux thèmes abordés sont : l'historique de la traumatologie, la biomécanique des blessures, les traumatismes crâniocérébral, médullospinal et le choc d'origine traumatique. L'élève apprend également les protocoles ainsi que les techniques de soins liés aux traumatismes énumérés ci-dessus.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

181-108-AH **URGENCES TRAUMATIQUES PRÉHOSPITALIÈRES II** **2-2-3**
2,33 UNITÉS

PA 350-109-AH
PA 181-104-AH
PA 181-105-AH
PA 181-107-AH
CR 181-109-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent un traumatisme : thoracique, abdominal ou pelvien, ainsi que chez la femme enceinte et l'enfant traumatisé.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager traumatisé, et l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux traumatismes énumérés ci-haut.

Les principaux thèmes abordés sont : les traumatismes thoraciques, abdominaux et pelviens ainsi que l'intervention auprès d'une femme enceinte et de l'enfant traumatisé ; les protocoles ainsi que les techniques de soins liés aux traumatismes énumérés ci-haut.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

181-109-AH **URGENCES TRAUMATIQUES PRÉHOSPITALIÈRES III** **1-2-3**
2,00 UNITÉS

PA 350-109-AH
PA 181-104-AH
PA 181-105-AH
PA 181-107-AH
CR 181-108-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les victimes gériatriques traumatisées qui ont des blessures musculosquelettiques.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager traumatisé ; l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux traumatismes musculosquelettiques et gériatrique ; intégrer toutes les notions de soins aux victimes traumatisées, apprises à ce jour.

Les principaux thèmes abordés sont : les traumatismes gériatriques ainsi que les blessures musculosquelettiques, et les protocoles ainsi que les techniques de soins liés aux traumatismes énumérés ci-dessus.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

181-110-AH **INTERVENTION EN SITUATIONS D'EXCEPTIONS PRÉHOSPITALIÈRES** **2-2-3**
2,33 UNITÉS

PA 350-109-AH
PA 181-104-AH
PA 181-105-AH
PA 181-107-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de développer les connaissances et les habiletés pour intervenir et gérer, de façon efficace et sécuritaire, les situations préhospitalières dont les exigences dépassent les interventions usuelles.

Les objectifs de ce cours sont : de permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires à l'évaluation et à l'approche sécuritaire des scènes d'intervention ; à gérer efficacement un événement à victimes multiples ; à travailler et à communiquer efficacement avec les différents intervenants d'urgence ; à utiliser efficacement et d'une manière sécuritaire, les outils d'intervention disponibles dans un véhicule ambulancier.

Les principaux thèmes abordés sont : reconnaître les risques et les dangers lors de l'approche d'une scène d'intervention ; communiquer efficacement ses intentions et identifier les différentes ressources avec lesquelles les techniciens ambulanciers doivent travailler ; établir ou reconnaître les différents périmètres d'intervention sur les lieux d'un événement ; élaborer des stratégies d'intervention en situation de plan incliné, en décarcération et autres situations d'exception préhospitalière. Lors d'événements à victimes multiples : identifier les soins à donner en priorité, stabiliser les victimes et les évacuer convenablement en zone sécuritaire ; établir les structures d'intervention préhospitalières et gérer les intervenants en santé physique ; utiliser adéquatement et de façon sécuritaire, les outils d'intervention disponibles dans un véhicule d'urgence.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

181-111-AH UTILISATION DU VÉHICULE D'URGENCE 1-2-1
1,33 UNITÉS

PA 181-106-AH
PA 181-109-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en pratique les principales habiletés de la conduite sécuritaire et efficace d'un véhicule d'urgence.

Les objectifs de ce cours sont de développer et de mettre en pratique les compétences dans la conduite sécuritaire d'un véhicule d'urgence, et d'adapter la conduite du véhicule en fonction des normes qui favorisent le confort du passager, selon sa pathologie.

Les principaux thèmes abordés sont : le code de la sécurité routière ; l'utilisation des signaux avertisseurs sonores et lumineux ; les techniques de conduite sécuritaire en situation non-urgente et en situation urgente ; l'initiation à un système médicalisé d'attribution des appels ; l'utilisation des outils de répartition assistée par ordinateur ainsi que par les ondes radio ; l'initiation à la cartographie ; la vérification de l'équipement clinique ainsi que la vérification mécanique adaptée du véhicule ambulancier.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers de conduite en circuits ouverts et fermés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques.

181-112-AH INTÉGRATION AU MILIEU PRÉHOSPITALIER 1-9-2
4,00 UNITÉS

PA 181-106-AH
PA 181-108-AH
PA 181-109-AH
PA 181-110-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de transférer les apprentissages dans un contexte préhospitalier. À titre de stagiaire, l'élève applique les savoir-être et savoir-faire associés aux rôles et responsabilités du technicien ambulancier et dans le respect de l'éthique de la profession.

Les objectifs de ce cours sont : développer une autocritique des interventions complétées et en tenir compte dans les interventions ultérieures.

Les principaux thèmes abordés : l'approche psychosociale en fonction des différentes clientèles ; l'application : de l'évaluation clinique de façon rigoureuse et dynamique, des soins selon les protocoles d'intervention clinique, de la collecte rigoureuse et pertinente des informations clinique et leur consignation, de façon objective et structurée dans les documents appropriés. Il doit faire la démonstration des techniques de déplacement et de transport sécuritaire ; de sa capacité d'adaptation de l'évaluation et des soins cliniques selon l'âge et l'état physique, psychologique et clinique de l'usager.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, l'élève participe aux rencontres de pré, mi et post-stage où il prend note des différentes consignes associées au stage. L'élève rencontre le chargé de cours, durant le stage, afin de rendre compte et de discuter de sa progression.

En stage, l'élève est graduellement introduit vers une situation d'autonomie ; il doit assumer toutes les responsabilités et les tâches associées au statut de technicien ambulancier, selon les standards enseignés, et il doit compléter les rapports cliniques.

Comme travail personnel, l'élève doit compléter le cahier de stage ; il doit poser un regard critique sur la maximisation de ses interventions durant son stage ; à l'aide de cette critique et celle offerte par ses moniteurs de stage, il doit identifier ses lacunes et faiblesses et établir une stratégie d'amélioration de la qualité de ses interventions, dans le but d'atteindre les standards d'intervention reconnus.

181-113-AH SYNTHÈSE DES APPRENTISSAGES EN TECHNIQUES AMBULANCIÈRES 1-2-2
1,66 UNITÉS

PA 181-106-AH
PA 181-108-AH
PA 181-109-AH
PA 181-110-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'élève de faire un retour et de synthétiser les connaissances et compétences multiples acquises durant sa formation.

Par des mises en situation, l'élève doit appliquer le savoir-être et le savoir-faire attendus d'un technicien ambulancier nouvellement diplômé et dans le respect de l'éthique de la profession.

Les thèmes abordés tout au long de sa formation sont repris dans ce cours synthèse. L'élève doit également démontrer qu'il est en mesure d'appliquer un jugement. Il doit faire preuve de rigueur dans le cadre d'une intervention clinique préhospitalière.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, l'élève complète les épreuves théoriques qui évaluent l'ensemble des notions apprises.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

350-109-AH URGENCES PSYCHOSOCIALES PRÉHOSPITALIÈRES 2-2-2
2,00 UNITÉS

PA 101-106-AH
PA 181-100-AH
PA 181-101-AH
PA 181-102-AH
PA 181-103-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'intervenir auprès d'un usager dans un contexte d'urgence préhospitalière psychosociale.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager dans un contexte d'urgence psychosociale, et l'application des protocoles et des soins cliniques préhospitaliers liés aux urgences psychosociales.

Les principaux thèmes abordés sont : les principales pathologies psychiatriques ; l'identification d'un problème de comportement qui présente un certain niveau d'urgence ; l'identification du potentiel de violence et la compréhension des rôles et responsabilités des intervenants dans ce type de situation ; l'intégration des considérations psychosociales dans l'intervention ambulancière ; la connaissance et l'application des protocoles médicaux-légaux ; la mise en œuvre d'une approche non-agressive auprès d'une victime agitée ; l'intervention auprès de l'usager suicidaire ; l'identification et la conduite face à des réactions psychologiques personnelles chez les victimes et les intervenants préhospitaliers ; les techniques de gestion de stress.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE PRINCIPALES

En classe, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

En laboratoire, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

Comme travail personnel, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

Exigences médicales en matière de vaccination pour les élèves inscrits dans le programme de Techniques ambulancières

Les élèves inscrits en Techniques ambulancières doivent répondre aux exigences médicales du ministère de la Santé et des Services Sociaux.

L'élève nouvellement admis dans ce programme recevra un certificat de vaccination au début de sa formation. Il peut également se procurer ce certificat au comptoir de l'Organisation de l'enseignement (local A-1320). Une fois le programme de vaccination complété, il doit remettre le certificat dûment rempli et signé par un professionnel de la santé (médecin ou infirmière) au responsable des stages ou au coordonnateur de son programme. Un étudiant qui ne compléterait pas son programme de vaccination pourrait se voir refuser l'accès au stage.

Pour compléter le programme de vaccination, l'élève doit fournir la preuve :

1. Qu'il est protégé contre la DIPHTÉRIE et le TÉTANOS

Soit :

-4 doses du vaccin DCT ou DT, dont une dose après l'âge de 4 ans

Ou

-3 doses du vaccin D2T5 ou D2T5-polio ou dCaT si l'un ou l'autre ou les trois vaccins ont été utilisés

Ou

-4 doses de l'un ou l'autre si les vaccins de DCT et D2T5 (incluant D2T5-polio et dCaT) ont été utilisés

-Et avoir reçu son rappel du vaccin D2T5 ou D2T5-polio ou dCaT au cours des 10 dernières années.

2. Qu'il est protégé contre la POLIOMYÉLITE

Soit :

-3 doses, dont une après l'âge de 4 ans, si le VPTO ou le VPI ou les deux vaccins ont été utilisés

Ou

- 3 doses administrées après l'âge de sept ans, de VPI ou D2T5-polio si les deux vaccins ont été utilisés.

3. Qu'il est protégé contre la ROUGEOLE

Soit :

-Né depuis 1970 : 2 doses du vaccin RRO ou antirougeoleux.

-Né avant 1970 : aucune dose requise

Ou

-Attestation médicale certifiant qu'il a contracté la rougeole avant le 1 janvier 1996: aucune dose requise

Ou

-Sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole: aucune dose requise.

4. Qu'il est protégé contre la COQUELUCHE

Soit :

-1 dose du vaccin dCaT.

5. Qu'il est protégé contre la RUBÉOLE

Soit :

-1 dose

Ou

-Aucune dose si la sérologie démontre la présence d'anticorps contre la rubéole à un titre supérieur ou égal à 10 UI/ml.

6. Qu'il est protégé contre la OREILLONS

Soit :

-1 dose pour les personnes nées depuis 1970

Ou

-Aucune dose pour les personnes nées avant 1970

Ou

-Aucune dose si la sérologie démontre la présence d'anticorps contre les oreillons.

7. Qu'il est protégé contre la VARICELLE

Soit :

-Histoire antérieure de varicelle

Ou

-Fournir une preuve sérologique d'immunité

Ou

-1 dose de vaccin si la vaccination a eu lieu entre 1 et 12 ans

Ou

-Deux doses de vaccin si la vaccination a eu lieu après 13 ans.

8. Qu'il est protégé contre la HÉPATITE B

Soit :

-3 doses + recherche d'anti-HBs d'au moins 10 UI/l

-Si la recherche d'anti-HBs est inadéquate (moins de 10 UI/l), entre une et trois doses supplémentaires peuvent être nécessaires, une sérologie anti-HBs d'au moins 10 UI/l doit être obtenue

Ou

-6 doses de vaccin.

9. Qu'il est protégé contre la TUBERCULOSE - TCT (PPD5UT)

Soit :

-Le TCT n'est pas indiqué pour un travailleur (stagiaire) de la santé ayant une histoire antérieure de tuberculose maladie ou tuberculose-infection traitée.

Ou

-Deux épreuves avec induration moins de 10 mm

Ou

-Si TCT avec induration de plus de 10 mm, une attestation médicale permettant l'accès au stage est nécessaire.

10. Qu'il est protégé contre l'INFLUENZA

Soit :

-1 dose annuellement si la vaccination a eu lieu avec la souche couvrant la période de stage.



Pour plus d'information :
www.collegeahuntsic.qc.ca

Cliquez sur le bouton « Formation continue (adultes) »
Rendez-vous dans la section « Programmes intensifs »
Et sélectionnez « Programmes ouverts à tous »

ou

514 389-5921, poste 2242



COLLÈGE AHUNTSIC

9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8
514 389-5921
1 866 389-5921



Crémazie

2 rues au nord du Métropolitain

Autobus 30 et 56 (métro Henri-Bourassa)
Autobus 146 (métro Crémazie)